



RAPPORT D'ACTIVITE 1^{ER} SEMESTRE 2018

En janvier et février 2 réunions spécifiques ont été tenues avec la DGAC et l'aéroport, réunions que nous pensons être des propositions de la DGAC/SE pour développer, à partir de la proposition de M. Périchon, le trafic sur les trajectoires alternatives, arrivées par la mer et trajectoire Nord-Ouest pour délester la VPT17.

Ces réunions techniques avec l'aéroport et la DGAC/SE ont été une caricature de recherche d'amélioration de la qualité de vie des riverains : une étude à charge de la trajectoire NO proposée par M. Périchon sans même faire d'effort pour masquer le laxisme avec lequel cette étude a été faite.

Devant une telle attitude nous avons adressé le 16 mars 2018 un courrier à l'échelon central de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) à Paris, courrier dont vous avez reçu copie.

Ce courrier demandait principalement un " Grenelle " de l'amélioration de la qualité de la vie des riverains avec l'ouverture d'un chantier, sous l'égide de la Direction Centrale de la DGAC, avec la participation des associations de Défense et les représentants des élus et des collectivités locales, pour explorer toutes les pistes d'amélioration possibles pour les différents segments de l'activité, quitte à faire réajuster le trafic de Nice qui interfère avec celui de Cannes-Mandelieu :

- ✓ Mise en place des trajectoires alternatives pour diviser les atterrissages en 3 flux
 - Arrivées Mer,
 - Trajectoire NO
 - VPT 17
- ✓ Refonte de la VPT 17 pour minimiser ses nuisances :
 - par augmentation de l'altitude depuis Luxus
 - remplacement du palier depuis Luxus jusqu'à Pibon par une pente autorisant un régime moteur plus silencieux (3°)
 - optimisation du tracé
 - étude de modification du tracé des trajectoires pour les hélicoptères et les petites hélices
 - Respect des trajectoires établies avec surveillance et sanctions ACNUSA en cas de manquement
- ✓ Mise en place de créneaux, comme à Toulouse, avec neutralisation de certaines plages horaires et par type de trafic,
- ✓ limitation du trafic
- ✓ ...

Avec, bien sûr, remise à plat de la Charte de l'Environnement qui a montré ses limites en matière de diminution des nuisances.

Nous avons adressé cette correspondance aux élus et au sous-préfet et avons harcelé les élus pour obtenir leur soutien groupé (espèce "d'union sacrée" comme en 2009 lors de l'épisode " Bussereau ") auprès des instances nationales (administration et ministères) et David Lisnard, au titre de président de la CACPL, a adressé à l'administration centrale une lettre en support de notre action et demandé l'application des recommandations de la CoCoEnvi de 2017 pendant l'été 2018.

AU 1^{er} JUIN AUCUNE REPONSE OU ACCUSE DE RECEPTION N'A ETE RECU PAR L'ASSOCIATION OU LA CACPL !

Pendant ce temps l'attitude de l'aéroport est sans changement : ce sont de bons élèves qui ont déjà fait beaucoup et qui continuent dans ce sens (ils sont même allés jusqu'à se déclarer devant les Assises du Transport Aérien comme " des défenseurs de la biodiversité car ils conservent une parcelle humide en bout de piste... "). Sans changement, ils expliquent Urbi et Orbi, que leur activité n'est gênante que pour une poignée de râleurs et que le bureau de l'ADNA ferait mieux d'expliquer à ses adhérents combien l'aéroport est vertueux en matière de défense de l'environnement des riverains. En fait nous sommes des victimes collatérales d'une activité aérienne que nous devrions vénérer !

La suite proposée à notre action est de forcer les autorités aériennes et aéroportuaires à démarrer le chantier global que nous appelons de nos vœux dès septembre 2018 avec un objectif calendaire de conclusions avant le 31 décembre 2018. En cas d'insatisfaction une AGE sera convoquée en **janvier 2019** pour statuer sur la nouvelle politique que devra mettre en œuvre l'Association.

NOUS AVONS PREPARE UNE MOTION EN CE SENS (JOINTE) QUE NOUS VOUS DEMANDONS D'APPROUVER LORS DE CETTE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Ceci n'est pas interruptif des actions en cours : insistance sur l'expérimentation de la trajectoire NO pour 30 jours pendant l'été 2018, respect des trajectoires, limitation du trafic, plaintes et sanctions ... qui seront soutenues lors de la CoCoEnvi et lors des rencontres avec les élus.

Sur le fonctionnement de l'association, nous avons relancé la lettre mensuelle d'information et les informations conjoncturelles directes aux adhérents avec remise à jour de la base de données adhérents, une action lourde qui a permis d'obtenir quelques résultats néanmoins insuffisants.

Le bureau de votre association a besoin d'aide à tous niveaux au sein du bureau y compris pour des tâches de liaison ou de distribution et d'être assuré de votre engagement personnel ; merci de nous faire connaître les propositions que vous pourriez faire à ce sujet et de répondre aux mails quand une demande y est formulée. Pour l'introduction de nouveaux membres dans le bureau ou le CA nous souhaiterions que les personnes désireuses de s'impliquer au travail en commun participent dans un premier temps aux réunions de bureau et y trouve leur place avant leur intégration formelle par cooptation.

Signalons la montée en puissance de notre page FaceBook en complément des informations diffusées sur le site. Je tiens à en remercier spécialement Christian et Pierre.